



# GRANDES LIGNES À SUIVRE

CONCERNANT LA PROMOTION DES ACTIVITÉS ET ÉVÉNEMENTS ÉTUDIANTS À L'ÉTS

Qui? Où? Quoi? Combien? Quand? Pourquoi?

- › Assurez-vous que votre message contient tous les éléments nécessaires à sa bonne compréhension, et qu'il est adapté à votre public cible.

## Graphisme

- › Montez votre document de base dans le bon format d'impression. Par exemple, ne pas créer votre mise en page dans un format lettre (8,5 x 11 po) en vue de l'imprimer en 24 x 36 po. Ceci vous évitera des soucis de proportions et de résolution lors de l'agrandissement.
- › Respectez le Guide des normes graphiques et la plateforme d'identité visuelle de la signature officielle de l'ÉTS (logo).
- › Mettez sur un visuel accrocheur et créatif; évitez de trop le surcharger.

## À proscrire :

- › Censurez tout mot, visuel ou message :
  1. Discriminatoire (sexiste, raciste, humiliant les minorités visibles...)
  2. Vulgaire (obscène, dégradant, dénigrant, corps dénudé...)
  3. Violent
  4. Blasphématoire
  5. Incitant à la consommation non responsable d'alcool (Consultez le Règlement sur la promotion, la publicité et les programmes éducatifs en matière de boissons alcooliques et lisez le communiqué à ce sujet.)

Exemples :

- Une publicité annonçant une boisson alcoolique gratuite aux 100 premiers clients est interdite.
- Il est interdit d'annoncer une soirée en spécifiant le produit d'un brasseur qui collabore avec celle-ci.